

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, Boulevard de Pérolles 25, case postale, 1701 Fribourg

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Boulevard de Pérolles 25, case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02 www.fr.ch/deef

Réf: OC/SdE-BS
Courriel: deef@fr.ch

Destinataire:

Selon liste ci-après

Fribourg, le 2 juin 2022

Modification de la loi sur l'énergie - Procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

En mai 2021, le Grand Conseil a accepté une motion dont le but est de repenser l'éclairage public au travers de stratégies spécifiques, aussi appelées « plans lumière », ceci afin d'éviter les émissions de lumière superflues, respectivement de réduire la pollution lumineuse, tout en permettant une économie d'énergie. En effet, en presque 20 ans, les émissions lumineuses ont doublé sur le territoire national et des conséquences de cette lumière artificielle sur la diversité des espèces autant animales que végétales ainsi que sur l'être humain ont déjà été rapportées ; la Confédération ellemême a montré qu'il était nécessaire d'agir.

Suivant la proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accepté que l'objet central de la motion, à savoir la réduction de la pollution lumineuse, soit concrétisé par une modification de la loi sur l'énergie (LEn), dans le but d'introduire les dispositions nécessaires à réduire la pollution lumineuse issue de l'éclairage public.

La Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF, par son Service de l'énergie SdE, a dès lors travaillé à l'élaboration d'un avant-projet de LEn modifiée pour répondre à ce qui précède.

En date du 14.06.2022, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant la loi sur l'énergie (LEn). Vous trouverez les documents de consultation ci-joints (modification de la LEn et son rapport explicatif) que vous trouverez également sur le site internet de la Chancellerie d'Etat sous www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos remarques et observations sur ceux-ci jusqu'au 19 août 2022 – si possible sous forme électronique et au format WORD – à l'adresse du Service de l'énergie : sde@fr.ch.

Dans cette attente et en vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF Page 2 de 2

Olivier Curty Conseiller d'Etat, directeur

Annexes mentionnées